

## Alternative Channel

Alternative Channel, la chaîne Web du développement durable et de l'humanitaire vous propose de diffuser vos reportages et témoignages. Présentation de la plateforme et mode d'emploi. H2o avril 2008.

Site  
alternative

channel.tv

Objet  
chaîne Internet du développement durable et de l'humanitaire

Modérateur  
Alternative Média Initiative

Création

juin 2006

WEB-TV Ne pas déformer, exagérer, modifier ou minimiser les faits.

Offrir un pluralisme des points de vue et des opinions. Alternative Channel a été créée la parole à tous les acteurs du développement durable, de l'humanitaire, du social et de la santé. D'origine canadienne, indépendante, pluraliste et gérée de manière transparente, la plateforme délivre en streaming et en mode VOD, de l'information de qualité sur des faits de société produits par des sources alternatives. Sa mission est d'éduquer en informant et d'informer sans influencer.

Elle doit parler d'avenir et agir pour celui-ci. Mettant en relation les ONG, les entreprises responsables, les associations à but non lucratif et les citoyens, Alternative Channel se pose comme un intermédiaire dans le débat et l'échange d'idées en faveur d'un développement soutenable et durable.

Les internautes peuvent exprimer leurs avis et faire part de leurs réactions sur les différents reportages, témoignages et campagnes de sensibilisation diffusés sur la chaîne. Mais ils peuvent également proposer leurs vidéos à la seule condition qu'elle respecte la charte éthique de la chaîne.

## Reportages

Durée conseillée : 1 minute 30 à 6 minutes

Le sujet doit traiter d'un contenu alternatif, lié aux problématiques de responsabilités sociales, au développement durable, etc. La présence du reporter "on cam" y est recommandée. Un grand soin est à prendre dans la qualité de l'enregistrement audio. Le reporter doit raconter une histoire à l'aide d'un texte compréhensif et en utilisant des phrases courtes. Le journaliste doit conclure clairement.

## Témoignages

Durée conseillée : moins de 3 minutes

Le témoignage doit être d'intérêt public. Il doit être intelligible et fournir assez de détails pour sa compréhension par un large public. Il doit aussi être non conventionnel, ou donner un éclairage nouveau sur ce qui a été vu ou vécu. Il doit cependant éviter d'être l'expression d'une opinion personnelle, qui s'apparenterait à un éditorial ou qui ne ferait que rejoindre tout ce qu'on entend ou voit dans les médias traditionnels. Son authenticité est essentielle : il doit être signé, et le témoin doit en assumer la responsabilité.

## Campagnes

Durée conseillée de 30 secondes à 3 minutes

Une campagne, un spot ou un court métrage diffusé sur Alternative Channel doit avoir pour but de sensibiliser le grand public sur un intérêt général afin de changer les comportements.

À

Les fondateurs - Vice-président et chef de la direction de Alternative Média Initiative (AMI - société holding d'Alternative Channel) et Iplex Tv, Paul ALLARD a 17 années d'expérience dans l'industrie des médias. En 1997, il crée ZAQ Inc. une société active dans l'industrie de la télévision interactive et co-fonde en 2006 Alternative Media Inc Initiative, qui donnera naissance à la plateforme de marché virtuel Iplex.Tv et à AlternativeChannel.Tv en juin 2006.

Co-fondateur et président-directeur général d'Alternative Channel, Hugues COCHARD est un entrepreneur spécialisé dans les technologies de la communication et de la formation. En 1988, il fonde Médiaconcept Technologies qui développe les premiers CD-ROMs de formation, ensuite revendu à France Telecom. En 1996 Studi.com est créée et prise en charge par l'ANVAR pour l'innovation dans les services de tutorat de formation Internet. Aujourd'hui, Alternative Channel est pour lui le moyen d'associer formation et information, de comprendre avant d'y croire.

Comité Éditorial - Marc TESSIER a été nommé président du Comité Éditorial de la chaîne en février 2007. Polytechnicien, banquier, Marc Tessier a rejoint en 1982 le groupe Havas en tant que directeur financier, puis directeur général. En 1983, il participe au lancement de Canal Plus, dont il est nommé directeur général en 1984. Il a aussi été président pour succéder à Xavier Gouyou-Beauchamps à la tête du groupe France-Télévision.

